

[Texte]

Ms Coppins: Mr. Chairman, as for the committee's coming back with that particular motion, a stood motion comes back again at the request of the mover, does it?

The Chairman: I am told that, by a majority agreement at the next meeting of the committee, the matter can be reconsidered.

Ms Coppins: I did not realize such a small thing would paralyse Parliament, Mr. Chairman.

The Chairman: Sometimes it is the small things, is it not?

Ms Coppins: Yes, sometimes it is the small thing that is the spirit of the legislation, not just the letter of it.

The Chairman: If people look at the report, I think we might be able to provide some satisfaction around that motion and other aspects when we get to it. I have asked for the third report, as amended, to be circulated to members of the committee. I would like to point out a couple of things I have noticed that might be of concern to members. The first section—

Ms Coppins: Mr. Chairman, on a point of order, this meeting was called to deal with specific CEPA legislation. Are you going to go into that? I think we should probably reserve that for our meeting tomorrow only because it is a separate item. Different people are going to be here. We were called only to look at CEPA.

• 2115

The Chairman: I am happy to do that. I want to point out that we have a heavy day tomorrow. I thought it might be expeditious, if I could use that word. I had indicated, I think, informally that if there was time this evening, we would try to put this through. If members would rather reflect on it overnight and do it tomorrow, it will take away time from our witnesses, that is the only. . .

Ms Coppins: I do not know if you want to keep it rather informal. Legally, this meeting was called to deal with a specific piece of legislation, and I do not think you can switch back to a standing committee in the middle of a meeting. It is my understanding—

The Chairman: It is on the agenda. As I say, if people feel they have insufficient time to do it this evening, I am quite prepared to leave it until tomorrow. It is really for the committee to have full time to talk with witnesses morning and afternoon. I assumed that because we had already discussed this on several previous occasions, there was general agreement with the report.

M. Gérin: Demain, il va falloir prendre le temps de manger aussi.

[Traduction]

Mme Coppins: Monsieur le président, pour ce qui est de la reprise de cette motion par le comité, une motion remise à plus tard est remise à l'étude à la demande de son auteur, n'est-ce pas?

Le président: On me dit que, sur un simple accord majoritaire à la prochaine réunion du comité, la question peut être remise à l'étude.

Mme Coppins: Je ne savais pas qu'une chose aussi peu importante pouvait paralyser le Parlement, monsieur le président.

Le président: Ce sont souvent les plus petites choses, n'est-ce pas?

Mme Coppins: Oui, ce sont parfois les petites choses qui constituent l'esprit, et non seulement la lettre de la loi.

Le président: Si nous étudions le rapport, je crois que nous pourrions faire des heureux au sujet de cette motion et de certains autres aspects lorsque nous y reviendrons. J'ai demandé que le troisième rapport modifié soit distribué aux membres du comité. J'aimerais signaler certaines choses que j'ai constatées et qui pourraient intéresser les membres. Le premier article. . .

Mme Coppins: J'invoque le règlement, monsieur le président. Cette réunion a été convoquée pour étudier une législation précise portant sur la LCPE. Allons-nous passer à cela? A mon avis, nous devrions probablement remettre cette étude à notre réunion de demain, car il s'agit d'un sujet distinct. D'autres personnes seront ici. Nous avons été convoqués uniquement pour examiner la LCPE.

Le président: Je le fais avec plaisir. Je vous signale que nous aurons une journée chargée demain. J'avais pensé que nous pourrions faire vite. Je vous avais prévenu que si nous avions le temps ce soir, nous essayerions d'adopter cela. Si les membres préfèrent y réfléchir cette nuit et s'en occuper demain, cela enlèvera du temps à nos témoins, c'est la seule réserve. . .

Mme Coppins: Je ne sais pas si vous voulez discuter à l'amiable mais sur le plan juridique, cette réunion a été convoquée pour l'étude d'une loi particulière, et je ne crois pas que nous puissions redevenir un comité permanent au beau milieu de nos travaux. Si je comprends bien. . .

Le président: C'est à l'ordre du jour. Je le répète, si nous ne croyons pas disposer de suffisamment de temps ce soir, je suis bien d'accord pour que nous remettons cela à demain. C'est que le comité doit avoir tout le temps qu'il faut pour s'entretenir avec les témoins demain matin et demain après-midi. J'ai supposé que, comme nous en avions déjà discuté souvent, nous étions d'accord sur le rapport.

Mr. Gérin: Tomorrow, we will also have to take time to eat.